



SBB Pensionierte
Pensionné-e-s CFF
Pensionati/e FFS

Le secrétaire central

Compte-rendu de la 103^{ème} Assemblée des délégué-e-s SEV-PV

Jean-Michel Gendre, président de l'Assemblée des délégué-e-s SEV-PV, en salue les membres ainsi que les invités. Le président central Roland Schwager est empêché par la Covid ; ce sont donc les vice-présidents Hans Heule et Jean-Pierre Genevay qui dirigent les débats. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de Rolf Deller, ancien président de la section de Bâle, décédé le 31.10.2021.

Le procès-verbal de la dernière AD et le rapport annuel 2021 sont adoptés à l'unanimité. Le caissier central Egon Minikus commente les comptes annuels 2021 qui bouclent avec un petit bénéfice. Les intérêts encaissés sont des plus modestes et les cotisations continuent à baisser. Grâce à des placements judicieux, un déficit a cependant pu être évité. Walter Merz, PV Basel, voit un danger dans l'évaluation annuelle de la valeur des placements car si la bourse plonge il pourrait s'ensuivre un déficit important. Au surplus la PV Basel constate divers écarts au budget que le caissier central explique. Les comptes annuels sont ensuite approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au Comité central. Le frein aux dépenses introduit en 2017 a pu être tenu jusqu'en 2021. Le poursuivre pose la question du moment où il faudra réduire les prestations ou augmenter les cotisations. Divers scénarios ont été discutés et des économies ont été mises en oeuvre. C'est à la majorité que les délégués suivent le CC et décident de renoncer à ce frein aux dépenses. Le CC continuera à veiller à la préservation de notre capital et examinera chaque possibilité d'économies.

Notre caissier central Egon Minikus se retirera à fin 2022. Daniel Pasche (caissier de la section PV Vaud) a été élu à l'unanimité et par applaudissements à sa succession ; l'autre candidat Kurt Wüger avait retiré sa candidature.

Vincent Brodard (SEV) nous a informés sur le résultat des négociations FVP. On peut comprendre que tous ne soient pas satisfaits de ce résultat. Dès 2024 il y aura deux catégories de pensionné-e-s : ceux qui bénéficieront des droits acquis et les nouveaux qui auront moins de rabais. Il reste à régler le paiement par REKA, la possibilité de déposer l'AG et le passage au SwissPass. Ces thèmes sont suivis par la PV et nous informerons le moment venu.

Les responsables de quelques sections n'apprécient pas le nouveau « processus » pour l'admission des veuves et veufs. Le SEV demande une déclaration d'adhésion car la transmission « automatique » du sociétariat n'est juridiquement pas correcte. Une majorité des délégués souhaite un retour à l'ancienne manière et attend une nouvelle proposition du Comité central pour la prochaine AD. Jean-Bernard Egger (CG), Fritz Jäggi (CG) et Andrea-Ursula Leuzinger reçoivent un petit présent en remerciement de leurs activités au sein de la PV. Merci à la section PV Wallis/Valais pour l'organisation de l'AD. Alex Bringolf, secrétaire central.

